

 <p>COMMUNE DE ROBION</p>	<p style="text-align: right;">DE 2023-044</p> <p style="text-align: center;">EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ROBION</p> <p style="text-align: center;">SÉANCE du 07 août 2023</p>
--	--

L'an deux mil vingt-trois et le sept août à dix-huit heures trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de cette commune régulièrement convoqué le 31 juillet 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick SINTES, Maire.

Présents : Guy HOAREAU, Danielle MARROU, Marc VALERO, Marie-José SCHREIDER, Gwénaél LOUAISEL, Marylise GEORGEN, Jean-Claude VASSOUT, Odile MOUGEOT, Michel NOUVEAU, Alain LARGERON, Marie-José MONFRIN, Bernard BOUDOIRE, Syndie FABRE, Olivia HILAIRE, Franck STARON, Christine NALLET, Séverine BERGERET, Noël STEBE, Jean-Yves RICHAUD, Samuel PAGNETTI

Absents excusés : Monique JOANNY, Laurent MARIANELLI, Florian MOLLIEUX, Valérie MOUTTE, Jean-Noël JAUBERT, Brigitte MONTET

Pouvoir de : Monique JOANNY à Samuel PAGNETTI, Laurent MARIANELLI à Patrick SINTES, Valérie MOUTTE à Christine NALLET, Jean-Noël JAUBERT à Guy HOAREAU, Brigitte MONTET à Séverine BERGERET

Secrétaire de séance : Marie-José SCHREIDER

5.2.1 - Règlement du forum des associations

Monsieur le Maire expose :

Considérant l'organisation tous les ans par la commune du forum des associations, manifestation publique destinée à promouvoir les activités des associations Robionnaises ou localement représentées et à permettre au public une large information sur celles-ci,

Considérant que l'espace Simone VEIL ou la halle Maurice BOUGNAS constituent les lieux les mieux adaptés à son déroulement,

Décide de soumettre au respect des règles l'organisation du forum des associations avec un règlement.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de valider le projet de règlement du forum des associations.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Par 21 voix POUR (18 présents + 3 pouvoirs), 5 CONTRE (3 présents + 2 pouvoirs : Mmes NALLET, BERGERET, MOUTTE, MONTET, M RICHAUD)

Approuve le règlement du forum des associations.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400992-20230808-DE_2023_044-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/08/2023

Pour extrait certifié conforme,
ROBION, le 08 août 2023
Le Maire,
Patrick SINTES



La secrétaire de séance
Marie-José SCHREIDER